

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***Séance du 15 septembre 2022***Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.****Procurations : 4****Présents (8) :**

Martine MAZOYER, Vice-Présidente

Philippe CORDIER, Adjoint au Maire

Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale

Hervé BARSSE, Conseiller Municipal - procuration à Philippe CORDIER

Nathalie GEMZA, Administratrice

Jacqueline PASIN, Administratrice

Jean-Jacques MARAND, Administrateur

Roger CLAY, Administrateur

**Excusés (5) :**

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER

Cécile DAMERON, Adjointe au Maire - procuration à Philippe CORDIER

François DIOT, Conseiller Municipal - procuration à Jean-Jacques MARAND

Gérard FERRAND, Administrateur - procuration à Jacqueline PASIN

Serge JENTZER, Administrateur

**DEL15092022-10****ACHAT DE DEUX VEHICULES POUR LE SIEGE ET LE SSIAD DU CCAS**

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R 2123-1 ;

Vu la consultation lancée en procédure adaptée en avril 2022 ;

Considérant la nécessité de disposer de véhicules pour les activités du siège du CCAS (Pôle Solidarités-Insertion, Programme de Réussite Educative, Administration Générale) et du SSIAD ;

Considérant que la consultation effectuée a été déclarée infructueuse pour les véhicules du CCAS au vu des délais de livraison et des coûts largement supérieurs aux budgets alloués ;

Considérant que les consultations simples effectuées à l'issue, ont permis de se voir proposer des véhicules correspondant aux besoins identifiés ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :**

- De valider l'achat des véhicules décrits ci-dessous :

- Pour le siège du CCAS :

Le véhicule DACIA SANDERO EXPRESSION TCE 90 pour un montant de **14 888,76 € TTC**, concessionnaire SIMONNEAU AUTOMOBILES RENAULT.

(Crédits correspondants inscrits au budget primitif 2022 du s

▪ Pour le SSIAD :

Le véhicule CITROEN C3 PURE TECH 83 pour un montant de **15 652,36 € TTC**, concessionnaire CITROEN VINCENT.

(Crédits correspondants inscrits au budget primitif 2022 du SSIAD).

- D'autoriser la Vice-Présidente à signer tous les documents en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 4 procurations).

**La Vice-Présidente,  
Martine MAZOYER**

